

sommaire

1. Quel soutien à la vie associative ?
2. Églises
Déplacements doux
Réemploi
3. Assemblée plénière du 24 juin
Agenda

ÉDITORIAL



Laura GLASS
présidente

« Le Conseil de Développement, c'est aujourd'hui 7 groupes de travail qui mobilisent en moyenne entre 10 et 20 personnes. C'est également une évaluation sur les modules d'éducation artistique et culturelle menée conjointement avec le Syndicat de Pays.

Ces premiers mois de l'année ont été consacrés à l'élaboration des programmes de chaque groupe. Ainsi, les groupes « église » et « personnes âgées » s'orientent vers un cycle de formation où s'articulent rencontres avec des porteurs de projets et temps de réflexion. L'observatoire des modes de garde mène une évaluation sur les microstructures, réalisée par un groupe de stagiaires en Master Ingénierie Intervention Sociale. Un rapport sera également produit sur l'emploi associatif et le réemploi. Enfin les groupes « Jeunes et entreprises » et « déplacements doux » (vélo, pédestre) souhaitent organiser des rencontres ponctuelles autour de sujets précis (avenir des pédibus, déplacements doux et sécurisation, découverte des métiers au collège...). Toutes ces dynamiques de production sont révélatrices de la diversité que génère le Conseil de Développement.

Ces brèves relatent plus précisément des travaux sur les églises, la vie associative, le réemploi et les déplacements doux.

Je vous invite à noter dès maintenant la prochaine assemblée plénière du jeudi 24 juin à 20h30, qui a pour ambition de parler de lien social. Comment peut-on le définir ? Quelles sont les différents types de relations ? Comment ces relations ont-elles évolué avec le temps ?

LA QUESTION

Quel soutien à la vie associative ?



Ecole de musique de saint Philbert de Grandlieu, concert de fin d'année. Toute la réflexion sur la vie associative est partie de certaines difficultés que vivaient les écoles de musiques du territoire.

Lors de différents travaux portant notamment sur le domaine culturel et les services à la personne, les bénévoles associatifs ont exprimé des difficultés accrues par la fonction employeur. Une étude menée par Musique et Danse en Loire Atlantique et le Syndicat de Pays en 2007/2008 a révélé également une certaine précarité salariale. En effet, en 2005, les écoles comptabilisent 50 contrats de travail. Cela représente 46 enseignants dont 6 sont employés par plusieurs écoles du Pays. Ce qui est frappant : un temps partiel égal ou inférieur à 1/4 temps pour 87% des contrats. Mais également une faible proportion d'enseignants diplômés. Cela ne remet pas en cause la qualité mais interroge sur l'effet pervers de la démultiplication des contrats de travail et les conséquences en matière de formation continue.

Pour approfondir ces différents constats, un travail a été réalisé dans le cadre du Conseil de Développement sous l'angle de l'emploi associatif : « Quel paysage de l'emploi associatif sur le Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne ? » Le rapport montre le rôle économique et structurant que joue le secteur associatif sur un territoire. En 2009, 450 associations sont répertoriées dont la moitié est issue du secteur culturel et sportif, un quart du secteur éducation/formation/insertion/action sociale et santé.

« Les associations présentes sur le territoire offrent une gamme de services très divers, allant des activités de services à la personne, de santé, d'éducation, d'insertion, de formation aux activités plus

récréatives comme le sport, la culture, les loisirs, en passant par la défense d'intérêt ou de causes (humanitaire, environnement...). Le point commun de toutes ces associations : elles sont créées par la volonté d'acteurs de la vie citoyenne locale qui ont voulu répondre à une problématique territoriale, offrir un service qu'ils trouvent essentiel et qui n'existait pas, partager leur passion, défendre des idées, servir un intérêt... C'est ce qui fait la force du mouvement associatif qui est capable de s'adapter aux particularités d'un territoire. » (Rapport Hugo COLIN 2009)

Plus de 130 associations emploient environ 1500 salariés sur le territoire, ce qui représente 13.5% de l'emploi (en termes de poste) du territoire. Une véritable généralisation du temps partiel et une rotation de la main d'œuvre importante :

- 70% des emplois sont concentrés dans le secteur éducation/formation/insertion/action sociale et santé,
- 15% des emplois dans l'association qui ont une pratique d'activités (culture, sport et loisirs),
- 70% des emplois sont à temps partiels et certains secteurs sont beaucoup plus marqués par des temps partiels à moins d'1/4 temps comme la culture et le sport,
- Seulement 40% des contrats sont des CDI contre 86% en France (source 2006 INSEE).

Le rapport montre également toute la complexité que génère la fonction employeur dans une association et la nécessité d'accompagner les bénévoles. Il en ressort également deux enseignements : la nécessité d'un soutien de la

SERVICES-ÉQUIPEMENTS

quel avenir pour les églises ?



Anne CLENET

“ *Nous pouvons tous le constater, l'entretien et la rénovation de nos églises imposent des travaux importants, dont le coût est parfois très difficile à supporter pour une seule commune. Pourtant, croyants ou non, nous y sommes attachés à notre façon. Mais alors comment pouvoir mettre en débat sur la place publique cette situation et pouvoir ensemble envisager l'avenir de patrimoine monumental religieux ?* ”

Dans le Pays de Retz, quel avenir pour les églises ? Quel patrimoine laisser aux générations futures ? C'était le constat de départ : de nombreuses communes sont confrontées à des problèmes d'entretien et de rénovation sans rapport avec les ressources dont elles disposent.

Fin 2008, c'est donc l'une des questions sur lesquelles le Conseil de Développement a choisi de réfléchir. La Commission Services Equipements, s'est réunie plusieurs fois en 2009 pour développer et enrichir sa réflexion. Le travail réalisé jusqu'à présent ? Grâce à la participation de personnes d'horizons très divers et représentatives de la population, cette commission a permis de confronter les différents points de vue (urbanistique, architectural, sociologique, religieux, historique, citoyen...), et de constater que ce sujet si délicat à aborder au plan local mérite de vrais échanges pour une réflexion constructive. Nous avons entrepris de visiter des édifices, localement : c'est notre travail en cours. Cette démarche nous permet de mieux connaître les problématiques du pays et son histoire. Nous pensons élargir

notre réflexion par un partage d'expériences (rénovations et projets réalisés dans d'autres zones du département et dans d'autres régions ; transformations ou usages partagés), interroger les acteurs d'expériences réussies ou inabouties, rencontrer également les administrations en charge du patrimoine. C'est également dans ce cadre que nous participons à une commission consultative communale du territoire.

Le but que s'est fixé la Commission Services Equipements, à l'horizon fin 2010-2011, est d'élaborer un outil d'aide à la réflexion destiné aux élus, et pourquoi pas, un outil pédagogique à destination du grand public.

ENVIRONNEMENT-URBANISME-HABITAT

Donner une seconde vie aux objets



Denis LEDUC

“ *Comment transformer le déchet en produit voir en ressource ? Voilà une question qui nous amène à penser autrement et entreprendre notre façon de vivre ensemble et de gérer notre quotidien différemment.* ”

La quantité de déchets que nous générons dans notre quotidien s'est alourdie de façon considérable ces dernières décennies. Nous les enfouissons, comme pour mieux les cacher, comme pour mieux se cacher, ou alors nous les incinérons sans être certains, malgré les assurances données, de l'innocuité du processus. Cette gestion ressemble parfois à du gaspillage.

Avec la fermeture du Centre d'Enfouissement des 6 pièces, la question du devenir de nos

Les commissions du Conseil de Développement se réunissent et réfléchissent toute l'année. Leur sujets sont divers, variés et proches de votre quotidien et de vos préoccupations.

Pour réussir notre mission de réflexion et de proposition, nous avons besoin de vous, de vos idées, de vos avis.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et intégrer les groupes de travail qui abordent les sujets qui vous intéressent.

déchets et du coût de leur traitement revient avec beaucoup d'acuité. La commission « environnement/urbanisme/habitat » du Conseil de Développement réfléchit depuis plusieurs années sur le sujet. Elle a, entre autres, préconisé la revalorisation maximale de ce qui peut l'être. C'est ainsi qu'un groupe de travail, encore ouvert aux personnes intéressées, s'est penché sur la notion du réemploi (recyclerie, écorecyclerie, ressourcerie). Après avoir appréhendé l'histoire, les différents fonctionnements, nous souhaitons étudier les conditions de faisabilité de la mise en place d'un tel outil de valorisation sur le territoire.

Ces outils de réemploi déconditionnent et redonnent pour l'objet jeté une seconde vie. Ils s'inscrivent dans une réelle logique du développement durable et permettent d'appréhender de façon intelligente et responsable, la gestion des déchets ménagers par :

- . la diminution de leur production en volume et en poids,
- . la valorisation par le tri, le compostage,
- . la récupération de ce qui peut l'être.

Le réemploi, outre son intérêt environnemental et économique évident, peut prendre aussi tout son sens en matière de solidarité humaine et de lien social.

déplacements doux



Charly TEMPLIER

“ Longtemps, nous avons cherché à aller plus vite, plus loin... et de préférence seul et en autonomie. Mais voilà, aujourd'hui il nous faut freiner cette mobilité centrée sur l'individu et réfléchir à une autre manière de considérer nos déplacements.

Charly Templier

S'interroger sur les mobilités est une question centrale dans cette "révolution" qui s'impose à nous par les contraintes environnementales et bientôt économiques.

Pendant longtemps notre approche de la mobilité a été de faciliter, d'accélérer et de sécuriser les déplacements individuels par la voiture. Tout a été organisé autour de l'individualisation de la mobilité. Nous avons complètement effacé de notre mémoire la lenteur de la marche à pied, du pas du cheval ou du vélo, nous avons oublié les contraintes des transports collectifs. Pour la santé, pour les paysages, les loisirs, nous avons réappris la marche à pied. Peut-être il n'y a jamais eu autant de personnes qui se disent mar-

cheurs ou cyclistes, mais ce, très majoritairement, dans un cadre de détente et loisir.

Bien sûr, les choses bougent tant pour les transports collectifs, le vélo, la marche. Les aménageurs, en général, prennent en compte ces évolutions. Mais là, n'y a-t-il pas un changement en profondeur avec un bouleversement dans nos manières de penser qui remettrait en question l'immédiateté, la réponse individuelle et la recherche de vitesse ?

En effet, nous avons un rapport au temps à la fois dans la recherche de rapidité des déplacements physiques, et la diminution des "contraintes" des déplacements collectifs.

Ne pourrait-on pas imaginer de remettre en service dans un but utilitaire des modes de déplacements que nous avons abandonnés ou relégués dans la sphère des loisirs ? Et pour cela devoir accepter que des moyens, il n'y a pas longtemps jugés archaïques et dépassés, reviennent et retrouvent une place avec leurs contraintes ?

Il est nécessaire alors de se poser la question de notre territoire de vie, c'est à dire celui dans lequel on travaille, on se forme, consomme, tisse des liens et une vie sociale. Ce territoire peut à la fois se réduire physiquement et en même temps s'élargir avec les outils de communication.

LES PROCHAINES RENCONTRES DU GROUPE MOBILITÉ : L'AVENIR DES PÉDIBUS

Pour la prochaine rencontre du groupe mobilité, il sera question de la « sécurisation des déplacements doux ».

L'un des freins majeur est ce sentiment d'être en réelle insécurité sur les voies partagées avec les voitures. Alors comment faire pour permettre de faire cohabiter ces différents déplacements ? Est-ce envisageable et si oui à quelles conditions ? Faut-il réduire les voitures ? La vitesse ? Construire des chemins spécifiques aux déplacements doux ?

Voilà de nombreuses interrogations qui seront posées au cours d'un débat qui sera organisé courant du mois de juin (information par mail et qui sera diffusé sur le site Internet) !

Débat organisé le 15 juin à 20h30 (lieu à préciser) : « Quelles sont les conditions pour le développement du déplacement doux (vélo, pédestre) ? »

en images...



Machecoul, square de l'Auditoire.



Visite de l'écocyclerie de Trocanton à Pannecé le 11/12/2009 pour le groupe qui travaille sur le thème des « déchets ménagers »



Visite de l'écocyclerie de Trocanton à Pannecé le 11/12/2009 : témoignage du fonctionnement de l'écocyclerie des Mauges.



Henry Nogues, économiste, universitaire émérite de la faculté économique de Nantes, spécialiste de l'économie sociale et solidaire. Conférence / débat du 3/12/09 à Machecoul.

vie associative (mutualisation, meilleure information, accompagnement, formation...) et le développement de l'emploi partagé. Cette étude précise également que ces deux orientations ne peuvent se déconnecter l'une de l'autre.

Un emploi plus stable soulage les bénévoles dans leur fonction employeur. C'est aussi vrai dans le sens inverse. L'accompagnement, la formation et l'information des bénévoles aura un impact certain sur la qualité et la quantité de l'emploi et surtout sur la qualité de la gestion des ressources humaines. Se poser la question du soutien de la vie associative interpelle aussi la relation des associations aux pouvoirs publics.

Au final, une problématique tenant compte de trois dynamiques

Comment soutenir les associations dans leur développement et leur gestion quotidienne ? Comment favoriser une dynamique de mutualisation en matière d'emploi pour lutter contre la précarité ? Quelles relations peuvent-elles entretenir avec les acteurs publics ?

Afin de développer ces axes de travail, une rencontre « Journée du Bénévolat et de l'emploi associatif » sera mise en place le 1^{er} octobre suivie de la production d'un rapport. Universitaires, acteurs locaux, fédérations, coordinations (...) seront présents pour partager leurs constats, leurs réflexions et les pistes possibles.

Cette journée est ouverte à toutes les associations, employeurs ou non, à tous les acteurs concernés par la vie associative. La diversité des points de vue enrichira les échanges.

Assemblée plénière du 24 juin 2010

Le lien social, finalement c'est quoi ?

La prochaine assemblée plénière se tiendra le 24 juin prochain à 20h30 à la salle des Ormeaux, à la Marne, sur le thème du lien social.

Les assemblées plénières sont les lieux privilégiés pour appréhender des sujets transversaux. Et le thème relevé par le groupe « vieillissement » ne manque pas d'interpeller tous les autres groupes en cours : aborder la question du lien social ! Tout le monde en parle, tout le monde en fait. Mais au fait, de quoi parle-t-on ? Voilà l'ambition d'un des groupes de travail que de pouvoir construire un temps de réflexion et d'échanges autour de ce mot si souvent utilisé.

« Quelles sont les différentes approches du lien social ? »
« Quels sont les différents types de liens ? De quel lien parle-t-on quand on inscrit dans nos projets « favoriser le lien social » ? Comment ont évolué les liens ces dernières décennies ?... »

A l'aide de regards universitaires et de vos témoignages, nous tenterons ensemble de construire une approche collective lors de la soirée du 24 juin.



Des lieux quotidiens d'activités diverses, des espaces d'échanges possibles comme une bibliothèque (Montbert), un marché (Machecoul), ou une base de loisirs (Saint Philbert de Grandlieu).

AGENDA

MARDI 15/06 - 20H30
débat : "Quelles sont les conditions pour le développement du déplacement doux (vélo, pédestre) ?"
LIEU À PRÉCISER

JEUDI 24/06 - 20H30
assemblée plénière : "Finalement, c'est quoi le lien social ?"
SALLE DES ORMEAUX, LA MARNE

VENDREDI 01/10
Journée du bénévolat et de l'emploi associatif
RÉSERVATION OBLIGATOIRE
ESPACE DE RETZ, MACHECOUL

Retrouvez-nous sur le site web du Pays : <http://www.pays-gml.fr>

COMMENT PARTICIPER ? Le Conseil de Développement du Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne est un espace qui a pour ambition d'être accessible au plus grand nombre, ouvert à tous de façon permanente. Différents niveaux d'implication sont possibles. N'hésitez pas à venir vous informer auprès de l'animatrice, Anne CHARLOT, qui vous expliquera de plus près la démarche et les différentes dynamiques en cours.

Conseil de Développement Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne
Maison de Pays - BP 19 / 4 rue Alexandre Riou / 44270 Machecoul
tél : 02 40 02 38 46 / fax : 02 40 02 20 49 / mail : a.charlot@pays-gml.fr

